

M. Knight: Qu'on me comprenne bien. Je ne m'oppose pas à ce que le premier ministre du Canada habite une résidence digne de lui. Je l'ai signalé au début de mes observations. Mais, je persiste à croire qu'une résidence de \$75,000 suffirait à quiconque au pays. Une maison neuve et moderne, comme l'a proposé l'automne dernier mon chef, l'honorable représentant de Rosetown-Biggar (M. Coldwell), aurait parfaitement fait l'affaire.

Le n° 10 Downing est un monument historique. J'ai eu l'heureuse occasion de visiter cette résidence une fois. Franchement, je n'aimerais pas y vivre. Il n'y a pas de doute, s'il fallait se servir des fourneaux qu'il y avait dans la cuisine,—du moins quand j'ai parcouru la maison,—on ne voudrait pas du tout y vivre. Je préférerais de beaucoup vivre dans un bungalow moderne qui ne coûterait que \$5,000. *Downing Street*, à mon avis, n'est pas un argument de nature à appuyer la prétention que cet éléphant blanc, si c'en est un, soit utilisé. Bien que le représentant d'Eglinton n'ait pas employé ces termes, telle est bien sa pensée.

Je suis opposé qu'on exige du premier ministre de notre pays un loyer pour l'usage d'une maison qui, à mon avis, devrait lui être fournie gratuitement. Il est vrai qu'un article parle de la nourriture qui sera fournie. Cependant, je ne crois pas qu'il convienne à la dignité de la Chambre de discuter de la nourriture qui sera fournie au premier ministre soit pour son usage personnel et celui de sa famille soit pour ses invités. Le premier ministre devrait avoir gratuitement l'usage de cette maison et nous n'avons rien à voir à la nourriture qu'il veut procurer à sa famille ou à ses amis.

Le représentant d'Eglinton signale que cela dépendra beaucoup de qui sera premier ministre et de ses moyens. Je crois qu'à ce point de vue son argument est bon. Cependant je maintiens que le premier ministre devrait avoir l'usage de la résidence qui lui est fournie, quelle qu'elle soit, sans lui imposer des conditions à propos de la nourriture qui sera consommée, etc. Des questions de cette sorte devraient être laissées entièrement à la discrétion du premier ministre, comme dans le cas d'un particulier.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Dion.)

Sur l'article 1—*Titre abrégé.*

M. Fulton: Le ministre peut-il nous donner un aperçu de ce que coûtera l'entretien de cette maison?

Le très hon. M. Howe: Je n'ai pas de renseignement là-dessus. Le Gouvernement a décidé que la maison servirait de résidence

au premier ministre. La question de savoir si elle devait être démolie a été discutée et, à tort ou à raison, on a décidé de ne pas la démolir.

M. Fulton: Je n'ai pas demandé le coût.

Le très hon. M. Howe: Vous avez prononcé votre discours et je vais prononcer le mien.

M. Fulton: Le ministre a peut-être mal compris ma question. Je n'ai pas demandé ce que coûte l'immeuble; je veux simplement savoir ce que coûtera l'entretien de la résidence.

Le très hon. M. Howe: Comme je viens de le dire, on a décidé de faire de la maison la résidence du premier ministre. On a prétendu qu'elle n'a pas de valeur historique, mais cela dépend de ce qu'on entend par valeur historique. Elle a été pendant quatre vingt ans une des plus belles demeures d'Ottawa. Quand la question a été débattue, on a signalé que les gens de ce quartier seraient scandalisés qu'on démolisse une demeure historique comme celle-là pour la remplacer par une autre.

Comme le chef du parti C.C.F. (M. Coldwell) l'a souligné, une fois prise la décision de transformer la maison, la situation était déterminée et définitive. En d'autres mots, il s'est agi ensuite de transformer en une résidence moderne la maison Edwards. Si quelqu'un peut prétendre que le travail n'est pas exécuté de façon économique, il peut en faire reproche au Gouvernement. La Chambre ne s'attend-elle pas à ce que la maison, une fois convertie, soit une résidence moderne de grande classe? C'est précisément ce que l'on est en voie de construire.

Après avoir étudié l'expérience de plusieurs architectes, le gouvernement a eu recours aux services de la société d'architectes qui semblaient les plus habitués à ce genre de travail. Le Gouvernement en a confié la réalisation à un entrepreneur de la région, dont la réputation est des meilleures. Le travail a été surveillé de très près. On a prétendu que la réfection de la maison coûtera deux fois plus cher que si l'on avait construit une maison neuve, mais je m'y connais assez pour pouvoir affirmer le contraire. Je crois qu'une maison neuve de cette dimension et pourvue des mêmes commodités peut se construire à peu près pour le montant que coûtera la transformation de celle-ci.

On peut prétendre qu'on aurait dû construire une maison plus modeste, mais quand on pense que la résidence du premier ministre servira parfois à offrir l'hospitalité du gouvernement à des invités, je me demande si une maison trop modeste aurait été de mise. On a récemment construit, près de chez moi,